

***Lieu de période de formation pratique Institution :***

***Nom de l'étudiant-e :***

***Semestre automne printemps***

***Répétition***

***Service : Promotion :***

***Site de formation :***

**ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 2ème année bachelor**

**Synthèse de l’évaluation:**

**Pistes/propositions pour le développement futur des compétences:**

***Période du / au :***

***PFP 3***

***PFP 4***

**Nombre de jours d’absence non compensée : jours**

**C**

**B**

**E**

**A**

**D**

**Résultat1:**

**F**

**Date et Signatures**

**Étudiant-e:**

(a pris connaissance)

**Praticien-ne formateur-trice NOM PRENOM**

**Formateur-trice HES NOM PRENOM**

**1Résultat**

**Seuil d’insuffisance : 2 rôles non acquis ou plus Échelle de notation**

**A = Excellent :** résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures ;

**B = Très Bien :** résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d’insuffisances ;

**C = Bien :** travail généralement bon malgré un certain nombre d’insuffisances notables ;

**D = Satisfaisant :** travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;

**E = Passable :** le résultat satisfait aux critères minimaux ;

**F = Insuffisant :** la répétition du module est nécessaire.

1. Compétences du rôle d’expert-e en soins infirmiers

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | A1. Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence des observations et du recueil de données | * Evalue, de manière systématique et rigoureuse, l’état de santé des personnes soignées en utili- sant des outils de récolte de données adaptés * Analyse et interprète les données récoltées de manière adéquate * Formule des diagnostics infirmiers pertinents * Détermine avec le soutien des professionnels du degré d’urgence et de gravité des signes et symptômes observés |
| Pertinence d’utilisation de la démarche de soins | * Élabore, en partenariat avec les personnes soignées et tous les intervenants, les projets de soins en se référant à une théorie ou un modèle infirmier * Met en œuvre/supervise la réalisation des projets de soins * Organise ses interventions de manière efficace * Evalue et réactualise les projets de soins. |
| Justesse de l’application des techniques de soins | * Réalise et évalue les soins en respectant les critères de qualité * Maîtrise les soins couramment pratiqués dans le service |
| Administration réfléchie des traitements médico-délégués | * Explique les traitements médico-délégués en mobilisant des connaissances pertinentes * Pose des questions pertinentes sur les traitements médico-délégués en regard des effets recherchés, des effets indésirables et de la situation des personnes soignées |
| Gestion adéquate des situations de soins stables | - Gère avec aide les soins dans des situations habituelles et stables du service |
| A2. Assurer, au sein de l’équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l’intérêt de la/du patient-e et de ses proches. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Fiabilité et pertinence des informations transmises à l’équipe professionnelle et interprofessionnelle | * Transmet, par écrit et par oral, les informations nécessaires à la continuité des soins * Participe activement aux colloques infirmiers et interprofessionnels |
| Utilisation judicieuse de la délégation et de la supervision | - Utilise la délégation à bon escient |
| A3. Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s’appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Fiabilité et pertinence des informations transmises | * Repère les besoins en information des personnes soignées et de leur entourage et y donne suite * Informe les personnes soignées et leur entourage de manière régulière et adaptée * Participe à la conception et réalisation l’enseignement thérapeutique nécessaire au maintien de l’autonomie des personnes |
| Pertinence des interventions de prévention | * Intègre régulièrement des interventions de prévention aux projets de soins * Identifie des situations de crise (biologique, psychologique ou social) sur la santé * Participe à la conception et réalisation des interventions de soutien et d’accompagnement en situation de crise |
| A4. Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence de l’utilisation des résultats de recherche | - Se réfère régulièrement aux données probantes dans le choix des interventions |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de communicateur ou communicatrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | B1. Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de la relation profes- sionnelle | * Démontre une attitude relationnelle professionnelle empreinte de respect, d’empathie, de congruence et d’authenticité * Crée et maintient une relation de confiance avec les personnes soignées et leur entourage * Utilise, avec les patients et l’entourage, des techniques de communication favorisant la prise de décision partagée |
| B3. Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de la communication orale et écrite professionnelle | *-* Documente, dans un langage professionnel, les données pertinentes et actualisées dans le dossier de soins   * Evalue le dossier de soins en fonction des critères d’exigence actualisés * Démontre sa compréhension du langage scientifique |
| B4. Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate de techniques d’entretien | * Communique de manière claire et adapte son langage aux situations rencontrées * Utilise, à bon escient, des techniques d’entretien |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de collaborateur ou collaboratrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | C1. S’engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité de son engagement dans le travail en équipe | - S’investit dans l’équipe infirmière et interprofessionnelle |
| Adéquation de ses prises de position dans l’équipe professionnelle | * Démontre une attitude ouverte dans le travail en équipe * S’appuie sur son champ disciplinaire et ses compétences infirmières dans l’équipe profession- nelle * Joue un rôle spécifique dans la défense des soins individualisés optimaux au sein de l’équipe professionnelle |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | C3. Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelle ou interprofessionnels en y défendant l’éthique profes- sionnelle. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Participation adéquate à des prises de décisions éthiques | * Participe à la connaissance et au partage des informations nécessaires à la conduite des projets et objectifs communs * Participe en équipe professionnelle à la recherche du consensus et au respect des décisions prises * Intègre la dimension éthique dans les prises de décision à propos des personnes soignées. |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de manager

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | D1. Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Cohérence de l’organisation de son travail dans l’équipe professionnelle | * Organise de manière efficace ses interventions professionnelles pour les personnes sous sa responsabi- lité, en hiérarchisant et priorisant les interventions * Participe activement à l’organisation des soins du service * Démontre sa compréhension des enjeux des instruments en vigueur (RAI, LEP, DRG, PLAISIR) pour la pratique infirmière |
| D2. Participer à la mise en œuvre et à l’évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d’innovation. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Justesse de l’application des standards qualité | * Applique avec pertinence les méthodes et processus de travail relevant des standards qualité actuels * Démontre sa compréhension des démarches, outils et méthodes qualité en vigueur dans l’institution |
| D3. Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l’information. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation judicieuse des outils informatiques et des technologies de l’information | * Utilise régulièrement les outils informatiques à disposition * Respecte les règles et lois en vigueur en ce qui concerne la protection des données * Utilise régulièrement les bases de données à disposition |
| D4. Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité du positionnement professionnel | * Exprime ses positions fondées sur des connaissances * Recherche régulièrement des données probantes |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | E1. S’engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Importance accordée à la santé et qualité de vie des patients | * Intègre régulièrement des aspects de santé et de qualité de vie des personnes soignées et de leurs proches dans les projets de soins * Participe à la mobilisation et coordination des ressources du réseau socio-sanitaires pour garantir la qualité de vie des personnes soignées |
| E2 Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les indivi- dus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.  E4. Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation des séquences d’éducation à la santé et d’enseignement thérapeutique | * Evalue les besoins en promotion de la santé, prévention et éducation thérapeutique des personnes soignées, de leur entourage et des groupes * Participe à la planification et réalisation des interventions ciblées et adaptées en se basant sur les recomman- dations et modèles actuels * Utilise des modèles infirmiers et interdisciplinaires pour déterminer et argumenter ses interventions préven- tives et éducatives |
| E3. Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour sur- monter la maladie ou la prévenir, dans le souci d’assurer la meilleure qualité de vie possible. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence des interventions de promotion de la santé en regard de l’autonomie du patient | * Soutient l’autonomie des personnes soignées en respectant leurs choix, leur rythme, leur culture et en leur donnant des informations nécessaires au maintien de leur santé * Identifie des enjeux liés à la promotion de la santé |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle d’apprenant-e et formateur ou formatrice

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | F1. Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation profession- nelle pratique des étudiant-e-s, en s’appuyant sur des données scientifiques et pertinentes. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Actualisation régulière des connaissances | * Démontre son envie d’apprendre * Actualise ses connaissances en fonction des situations professionnelles rencontrées |
| F2. Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l’équipe. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence du questionnement professionnel Pertinence du savoir issu de la recherche au sein de l’équipe professionnelle | * Pose des questions régulières et pertinentes à propos des situations professionnelles rencontrées * Utilise des résultats de recherche dans sa pratique * Partage régulièrement sa connaissance des résultats de recherche au sein de l’équipe * Analyse les pratiques de soins en regard des données probantes et émet des propositions d’amélioration |
|  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | F3. Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate de l’auto- et hétéro-évaluation | * S’auto-évalue régulièrement de manière autonome en fonction de ses objectifs et des compé- tences à développer * Demande et utilise l’hétéro-évaluation pour progresser |
| Régularité d’une réflexion sur sa pratique | * Partage régulièrement ses réflexions sur sa pratique avec les professionnels * Tient compte de la réflexion sur sa pratique pour progresser |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |

1. Compétences du rôle de professionnel-le

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | G1. Démontrer une attitude respectueuse de l’éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société. | |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Respect des règles de déontologie et des principes éthiques | * Connaît ses propres valeurs, celles des personnes soignées et de leur entourage et les intègre dans sa réflexion * S’appuie sur les principes éthiques et le code de déontologie de la profession |
| G3. Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de son engagement dans le développement durable | * Applique, de manière systématique, les protocoles de gestion des déchets et du matériel en vigueur * Démontre des attitudes responsables face à la protection de l’environnement |
| G4. S’engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs. | |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate des mesures de protection de soi et d’autrui | * Travaille de manière ergonomique * Mobilise les précautions d’hygiène et de sécurité actualisées * Met en place des stratégies et mobilise des ressources visant à préserver sa propre santé |
| Commentaire général | |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis  (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) | |